



Commune de Sauvelade

www.sauvelade.fr

ANNÉE 2014



Ouverture de la Mairie au public

Mardi 16h00 à 17h30

Vendredi 11h00 à 12h30

(Permanence Maire ou Adjoints)

Tél. 05.59.67.60.59

Fax : 05.59.67.32.77

mairie.sauvelade@wanadoo.fr



Bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie :

Pauline BRISSET
Qui va remplacer
Cécile RECALDE
qui nous quitte
pour la mairie de
LAHONTAN.

Nous la remercions
pour tout le travail
qu'elle a accomplie
à nos côtés et lui
souhaitons une
bonne continuation.

Sauveladaises, Sauveladais,

Au mois de Mars, par une large majorité lors du vote, vous nous avez renouvelé votre confiance pour un nouveau mandat électif. Nous vous en remercions profondément et chaleureusement. Cela nous appelle aussi à ne pas vous décevoir.

Nous devons continuer à conduire les affaires de la commune tout en subissant la diminution des dotations de l'état et l'obligation d'assurer de nouvelles compétences et dépenses comme celle de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Pour les enfants, avec la personne recrutée et tous les bénévoles qui nous aident, nous ferons le maximum pour que ces activités accompagnent l'éveil et la formation de nos jeunes.

Nous terminerons les chantiers en cours et nous allons nous concentrer sur les travaux de l'église et de l'abbaye.

Nous nous efforcerons de continuer à améliorer les relations et les conditions de vie dans notre village tout en stabilisant la pression fiscale locale.

Joyeuses fêtes et meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite.

Fidèlement.

JC. MORERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

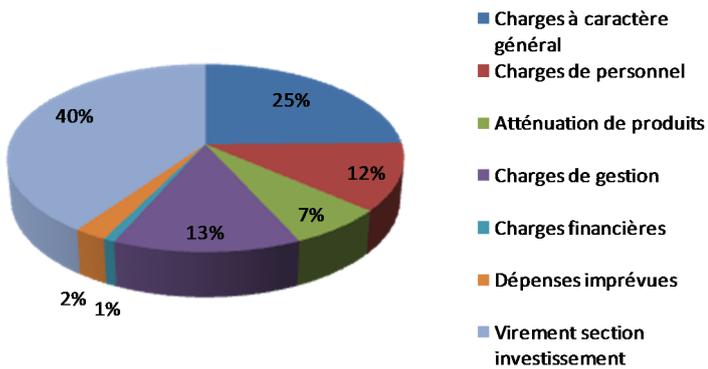


De gauche à droite : Jean LAMARQUE, Didier PLAA (adjoint), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Nadine CHADES (adjointe), Christelle TARAIRE, Jean-Claude MORERE (maire), Manuel GALLARDO, Laure DABADIE, José DA FONSECA, Alain TOUCHARD, Laetitia ALMEIDA APARICIO.

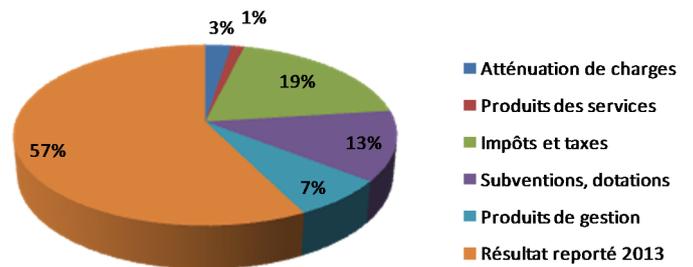
BUDGET PREVISIONNEL 2014

Section de fonctionnement : 430 187 €

Dépenses

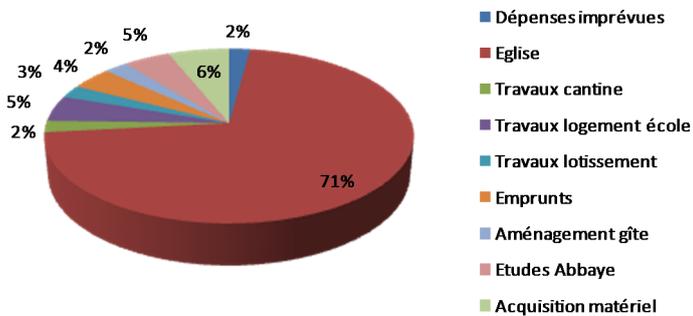


Recettes

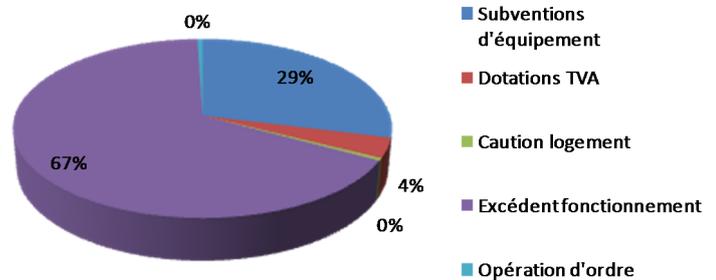


Section d'investissement : 455 819 €

Dépenses



Recettes



REALISATIONS

Cantine scolaire

A la rentrée, les enfants ont pu apprécier la nouvelle cantine scolaire. Les repas sont servis dans une salle gaie aux couleurs choisies par la maitresse et ses élèves.



Salle informatique point bibliothèque :

La référente est Laure DABADIE . Dès février, elle se fera un plaisir de vous accueillir le premier samedi du mois, pour vous informer et vous guider dans vos recherches.

Vous pouvez utiliser les ordinateurs pour vos recherches sur internet ou travaux personnels.

Vous pouvez également consulter ou commander des livres, des cd en lien avec la bibliothèque de Mourenx.



Logement communal dans l'enceinte de l'école :

F3 entièrement rénové et libre à ce jour.



Electrification :

Suite à une consommation croissante d'électricité due aux nouvelles constructions, Camin de Crotz de Iopin, un renforcement du réseau électrique a été réalisé.

Déplacement et rénovation du monument aux morts :

La société EBERARD a procédé au nettoyage de la pierre et à la reconstitution de la gravure. La CCLO a aménagé cet espace.



Rénovation de la statue de Saint Jacques :



Après 2 années passées à Oloron pour une importante restauration entreprise par Julie CATALO, la statue de Saint Jacques, patron de notre commune est revenue ce lundi 23 juin à sa place, dans l'église. Le coût de la restauration est de 8000€ environ, financé à 50% par la direction régionale des affaires culturelles (Drac) et le restant par le Conseil régional et la commune de Sauvelade.

Construction de 2 abris-bus :

Pour le confort des enfants, la commune de Sauvelade, en partenariat avec le Conseil Général, s'est dotée de deux nouveaux abris-bus. La pose et les accès handicapés ont été réalisés par la C.C.L.O.



Voirie :



Après des travaux de captage des eaux, et de création de nouveaux accès parcelaires, la chaussée a été dotée d'un beau revêtement bitumeux. Les riverains et les utilisateurs semblent satisfaits.



SCOLARITE

Jeu concours

Mélanie FERRASS, institutrice à mi-temps partage ses fonctions avec Christelle SALOM.

L'année dernière, les enfants ont participé au jeu concours organisé par la société REXAM. Le but du jeu était de collecter un maximum de canettes recyclées et de réaliser une maquette.



6 écoles ont participé à ce projet. Les deux écoles gagnantes sont le RPI Sauvelade/Vielleségure pour la maquette et l'école de Mourenx pour la collecte des canettes. Elles ont été récompensées par un chèque de 800 €. Cette somme servira à l'achat de matériel pédagogique pour le cycle 3 du RPI Sauvelade/Vielleségure.

Mise en place des activités périscolaires



Cette réforme vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée des enfants et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Le temps d'activités périscolaires est un temps d'éveil et de découverte. Il permet à l'enfant de s'épanouir hors du temps scolaire à travers un panel d'activités créatives, sportives et culturelles.

Virginie LEES a été embauchée par la commune en contrat aidé, pour gérer les activités périscolaires, le service à la cantine ainsi qu'une aide au secrétariat de mairie.

LE VILLAGE ENFIN RACCORDE A LA FIBRE

Mercredi 19 novembre a eu lieu l'inauguration du nœud de raccordement d'abonnés (NRA), qui amène la fibre jusqu'au grand démultiplicateur (armoire centrale en bas de l'école). L'ADSL haut débit prend le relais via les lignes téléphoniques. Alain Castaing, Directeur des Relations chez Orange est venu dialoguer avec les habitants, en présence du Maire, du Conseil Municipal, de Jaques Cassiau-Haurie, conseiller général et président de la CCLO, de Philippe Arriau maire de Vielleségure et de Michel Candessus vice président de la CCLO.

Ce raccordement était attendu avec impatience par tous les administrés, et nous sommes persuadé que la vie économique et sociale des saudeladais en sera améliorée..



LA FUSION



Elle a vu le jour au 1er janvier 2014. Après nous avoir intégrés en 2011 (Lagor, Arthez et Monein), c'est aujourd'hui le canton d'Orthez qui nous rejoint. 61 communes, 53 000 habitants. Ce profil sera l'aboutissement d'un long processus, fruit d'une volonté sans cesse réaffirmée de nos territoires

et initiée par la loi. La commune restant l'entité de base dans laquelle s'exerce la proximité, pour tous les actes de la vie civique. Tous les services, les relais administratifs, l'école, l'urbanisme, l'état civil, la vie associative, les salles des fêtes, seront traités par la mairie.

ELAGUER C'EST GAGNER !

Le saviez-vous ?

- Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.
- Un riverain de la voie publique a ainsi l'obligation légale d'élaguer les végétaux qui lui appartiennent en bordure de voie afin de permettre aux réseaux aériens de fonctionner sans gêne.

Attention !

- Le fait de déplacer, détériorer, dégrader de quelque manière que ce soit, une installation d'un réseau ouvert au public ou de compromettre le fonctionnement d'un tel réseau est puni d'une amende de 1 500 € et peut entraîner en outre la mise en cause de responsabilité civile du propriétaire de l'objet qui a causé le dommage aux câbles de France Télécom induisant le remboursement des travaux de remise en état du réseau.
- En cas de danger imminent, il peut aussi être imposé d'abattre les végétaux en cause.

La bonne démarche :

- Afin d'éviter tout désagrément de ce type et notamment d'avoir à rembourser les dégâts occasionnés par vos végétaux, pensez à élaguer régulièrement vos arbres en bordure de voie publique.



NOS ASSOCIATIONS



Cette année encore les membres du comité se sont beaucoup investis pour réaliser de très belles fêtes .

Nous pouvons les remercier chaleureusement d'avoir fait déplacer autant de festayres pour animer notre village.



Merci de réunir régulièrement nos anciens autour de différentes activités suivies de goûters et d'une sortie de fin d'année afin de leur faire profiter de moments conviviaux et agréables.



Nous remercions les chasseurs pour la destruction des nuisibles sur notre territoire sans oublier le repas convivial qui nous régale chaque année.



Du mois de Mai à Octobre, l'association accueille les pèlerins en faisant une causerie sur l'abbaye et le village. Ceci est ouvert à tous.

Un stage de gascon a lieu tous les ans, la dernière semaine d'Octobre.

Nous remercions l'association pour son implication lors de la journée du patrimoine (visite guidée, projection de photos...) ainsi que pour le téléthon.

Une conférence (en français) aura lieu en Février sur Gaston IV, fondateur de notre abbaye.

Venez nombreux !

LES SECTEURS ÉCONOMIQUES DU VILLAGE

Industrie



La société 3CMétal est spécialisée dans la fabrication de systèmes de tuyauterie, de structures métalliques et d'équipements sous pression. Elle a convié les élus du canton, le maire de Sauvelade, le président de la CCLO. Jacques CASSIAU-HAURIE, le sénateur des Pyrénées Atlantiques, Jean-Jacques LASSERRE, le commandant de gendarmerie de Mourenx, l'ensemble du personnel de la société à l'inauguration et présentation des nouveaux aménagements réalisés au sein de l'entreprise. Comme l'a souligné Philippe BOY, responsable du site, « Les nouveaux aménagements reflètent la volonté de continuer à développer l'activité du site de Sauvelade (siège social), pour tous types de projets, locaux ou à l'export, deux domaines considérés comme complémentaires. La société 3 C Métal créée en 1995 compte à ce jour 250 collaborateurs dont 30 salariés à Sauvelade. Trois autres filiales sont situées en Afrique du Sud, à Dubaï et en Malaisie.

Hébergements

Mme GROSCLAUDE
« Las campanhas »
05.59.67.60.57 ou 06.86.53.19.48



Gîte DARRIGRAND
Domaine de Lacassie
64150 SAUVELADE
06.07.42.24.33 ou 06.07.80.72.54
www.chemin.de.compostelle.com/darrigrand



Gîte NADETTE
998 Camin Capdelas
64150 SAUVELADE
05.59.38.48.79 ou 06.87.29.13.70
www.gitenadette.com



Le P'tit Là
Complexe de l'abbaye
64 camin de Gaston lo Crotzat
64150 SAUVELADE
05.59.67.33.69



« Oustaü Grigt »
Éco-gîte pour pèlerins
1559 rte Deu Larvath
64150 SAUVELADE
05.59.09.44.30 ou 06.76.27.36.38



Pépinière, végétaux exotiques

Jean-Claude COSTEDOAT
05 59 67 60 77

Vente de Kiwis

Mme et Mr BERGEZ
05 59 67 31 87



Les commissions municipales

Le maire est président de droit de chaque commission

AGRICULTURE	CAZENAVE Isabelle CARRERE Frédéric HAUTBOIS Vincent	CAMPAGNE-IBARCQ Jean DUIZABOULET Marie-Pierre
BATIMENTS COMMUNAUX	GALLARDO Manuel (+ loc. de matériel salle) LAMARQUE Jean TOUCHARD Alain	CAMPAGNE-IBARCQ Valérie DA FONSECA José
ECOLE	ALMEIDA APARICIO Laëtitia DABADIE Laure	
VOIRIE	TARAIRE Christelle CHADES Nadine PLAA Didier	
URBANISME-ENVIRONNEMENT	DA FONSECA José CHADES Nadine PLAA Didier	
FINANCES	CHADES Nadine LAMARQUE Jean	PLAA Didier TOUCHARD Alain
FETES ET CEREMONIES	CHADES Nadine LAMARQUE Jean	ALMEIDA APARICIO Laëtitia DA FONSECA José
CULTURE ET PATRIMOINE	DABADIE Laure CHADES Nadine DANE Michel	
BULLETIN MUNICIPAL	MORERE Jean-Claude CAMPAGNE-IBARCQ Valérie	CHADES Nadine DABADIE Laure
APPEL D'OFFRE	<u>TITULAIRES</u> PLAA Didier DA FONSECA José CAMPAGNE-IBARCQ Valérie	<u>SUPPLEANTS</u> LAMARQUE Jean TOUCHARD Alain TARAIRE Christelle
CORRESPONDANT DEFENSE	TOUCHARD Alain	

SIVU DE LA VALEE DU LAA

(Regroupement scolaire)

Le président : PRESSOIR Patrick
1er vice président : TARAIRE Christelle
2ème vice président : MORERE Jean Claude

Délégués de la commune de SAUVELADE :

TITULAIRES : MORERE Jean-Claude, TARAIRE Christelle, CHADES Nadine

SUPPLEANTS : PLAA Didier, ALMEIDAPARICIO Laetitia, GALLARDO Manuel

Délégués de la commune de VIELLESEGURE :

TITULAIRES : ARRIAU Philippe, JOUSSET Bernadette, PRESSOIR Patrick

SUPPLEANTS : EMOND Myriam, BREGLER Huguette, LABISTE Mathieu

LE C.C.A.S.

MORERE Jean-Claude

TARAIRE Christelle

CARRERE Paulette

PLAA Pierre

LEGLISE Michel

CAZENAVE Georgette

COSTEDOAT Jean-Claude

ASPESBERRO Paulette

DABADIE Laure

ALMEIDA-APARICIO Laetitia

LISTES ELECTORALES

ELECTIONS POLITIQUES : MARMAGNE Alain , ASPESBERRO Franck

ELECTIONS AGRICOLES : PLAA Didier , CAMPAGNE IBARCQ Jean

ELECTIONS PRUD'HOMMALES : GALLARDO Manuel, GONCALVEZ Frédéric, LATRILLE Patrice

IDENTIFICATION DU BETAIL MALADIES ANIMALES : CARRERE Frédéric

SYNDICAT GAVE ET BAÏSE

TITULAIRES : PLAA Didier, GALLARDO Manuel

SUPPLEANTS : CHADES Nadine, MORERE Jean-Claude

SYNDICAT ELECTRIFICATION

DA FONSECA José

CHADES Nadine

 **URGENCES**

Pompiers : 18
SAMU : 15
Police : 17

112

Pour toutes urgences,
composez le 112.
Ce numéro est prioritaire et
fonctionne sur les téléphones
fixes et portables. Vous serez
redirigés vers le service
approprié.

Mobilacq 64

Transport à la demande

0800 64 24 64

Communauté de Communes de LACQ

05.59.60.03.46

Rond Point des chênes BP 73 - 64150 MOURENX

Centre des finances publiques

Trésorerie d'Orthez

05.59.69.09.52

13 Avenue Henri IV - 64300 ORTHEZ

Déchetterie

05.59.67.31.89

RD 275 27 Rte de Loubieng - 64300 MASLACQ

SAUR Urgences

Eau de ville

05.81.91.35.00

26 Bis Avenue Charles MOUREU - 64150 MOURENX

ERdf - Electricité

Raccordement Dépannage urgence

0810.333.034 + 64300

05 Av. Alsace Lorraine BP 549 - 65000 TARBES

Présence verte du bassin de l'adour MSA

Téléassistance

05.59.80.72.12

01 Place Marguerite LABORDE - 64000 PAU

A TOUT DOMICILE

Service d'aide à domicile

05.59.60.79.91

01, rue des Pionniers - 64150 MOURENX

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Sécurité Sociale

3646

A.D.M.R.

Service d'aide à domicile – Madame KESTELOOT

05.59.60.22.79

Mairie de LAGOR - 64150 LAGOR

ETAT CIVIL

Naissances

06.04.2014 Mathéo TRIGAUT

Décès

06.03.2014 Philippe SOULA
09.04.2014 Casimir GORECKI

Ce bulletin a été conçu et réalisé par la « Commission Bulletin » du Conseil Municipal

Jean Claude MORERE Nadine CHADES

Valérie CAMPAGNE IBARCQ Laure DABADIE

Nous remercions également les divers rédacteurs d'articles pour contribution à ce bulletin.